

DOCTORAT EN ÉTUDES DES POPULATIONS

Code	Titre	Grade	Crédits
	DOCTORAT EN ÉTUDES DES POPULATIONS	Philosophiae doctor, Ph.D.	Quatre-vingt-dix
2496	Concentration Statistiques sociales et démographie		
2493	Concentration Famille		
2494	Concentration Jeunesse		
2495	Concentration Populations et sociétés		

OBJECTIFS

Le programme vise à former des chercheurs capables de mener, de façon autonome, des travaux originaux de recherche. L'étudiant de doctorat doit acquérir une bonne connaissance des phénomènes fondamentaux et des méthodes d'analyse propres aux études des populations. Il peut concentrer ses efforts dans le domaine particulier qui correspond à ses goûts, ses aptitudes ou sa formation préalable.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au doctorat, le candidat doit détenir un diplôme de deuxième cycle ou l'équivalent pour lequel il a obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Le candidat qui a obtenu une moyenne inférieure à 3,3 sur 4,3, mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 peut être admis à titre exceptionnel. Le candidat doit aussi démontrer qu'il a eu l'occasion d'aborder des thématiques en lien avec les questions de populations au cours de ses études ou de ses recherches antérieures.

Dans tous les cas, le candidat admis au doctorat devra avoir déjà acquis des connaissances équivalentes à la scolarité d'une des concentrations du programme de maîtrise en études des populations. S'il le juge approprié, le comité des programmes peut imposer au candidat de suivre, sous forme de cours d'appoint, la partie de cette scolarité qui lui fait défaut au début de ses études de doctorat.

Le candidat doit également avoir un excellent dossier universitaire et des aptitudes à la recherche. Il doit avoir une bonne connaissance de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. Il doit identifier son directeur de recherche au moment où il dépose sa demande d'admission.

LISTE DES ACTIVITÉS

Le programme comporte 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

TRONC COMMUN (À TOUTES LES CONCENTRATIONS) (84 CR.)

– COURS OBLIGATOIRES (3 CR.)

POP7010 SÉMINAIRE DE THÈSE (3 CR.)

Ce séminaire aide l'étudiant à préparer son projet de thèse. On y revoit les différentes étapes de l'élaboration d'un projet de recherche : l'énoncé de la question principale, l'état des connaissances, le cadre théorique, la formulation des hypothèses, les sources de données, la collecte de données, le choix des méthodes appropriées, les résultats anticipés. Chaque étudiant présente périodiquement l'état de son projet. On encourage les étudiants à discuter entre eux des problèmes auxquels ils font face et des solutions qu'ils y trouvent.

RECHERCHE ET THÈSE (81 CR.)

POP7011 EXAMEN DOCTORAL (6 CR.)

Le candidat doit réussir un examen doctoral qui porte sur son domaine de spécialisation et sur la discipline en général. L'examen doctoral comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « réussite » ou « échec ».

THÈSE (75 CR.)

CONCENTRATIONS**STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIE (2496)****LES ACTIVITÉS DU TRONC COMMUN (84 CR.)****-2 COURS RÉPARTIS COMME SUIV (6 CR.)****POP7006 SÉMINAIRE DOCTORAL EN STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIE (3 CR.)**

Ce séminaire prépare à l'épreuve orale de l'examen doctoral. On y examine les concepts, les théories et les méthodes propres à l'étude des populations, concentration statistiques sociales, à partir de la lecture et de la discussion dirigée d'articles et d'ouvrages fondamentaux. Le séminaire doit amener l'étudiant à élaborer une synthèse personnelle qu'il confrontera à celles des autres participants.

UN COURS AU CHOIX**FAMILLE (2493)****LES ACTIVITÉS DU TRONC COMMUN (84 CR.)****-2 COURS RÉPARTIS COMME SUIV (6 CR.)****POP7003 SÉMINAIRE DOCTORAL EN FAMILLE (3 CR.)**

Ce séminaire prépare à l'épreuve orale de l'examen doctoral. On y examine les concepts, les théories et les méthodes propres à l'étude des populations, concentration famille, à partir de la lecture et de la discussion dirigée d'articles et d'ouvrages fondamentaux. Le séminaire doit amener l'étudiant à élaborer une synthèse personnelle qu'il confrontera à celles des autres participants.

UN COURS AU CHOIX**JEUNESSE (2494)****LES ACTIVITÉS DU TRONC COMMUN (84 CR.)****-2 COURS RÉPARTIS COMME SUIV (6 CR.)****POP7004 SÉMINAIRE DOCTORAL EN JEUNESSE (3 CR.)**

Ce séminaire prépare à l'épreuve orale de l'examen doctoral. On y examine les concepts, les théories et les méthodes propres à l'étude des populations, concentration jeunesse, à partir de la lecture et de la discussion dirigée d'articles et d'ouvrages fondamentaux. Le séminaire doit amener l'étudiant à élaborer une synthèse personnelle qu'il confrontera à celles des autres participants.

UN COURS AU CHOIX**POPULATIONS ET SOCIÉTÉS (2495)****LES ACTIVITÉS DU TRONC COMMUN (84 CR.)****-2 COURS RÉPARTIS COMME SUIV (6 CR.)****POP7005 SÉMINAIRE DOCTORAL SUR LES POPULATIONS ET LES SOCIÉTÉS (3 CR.)**

Ce séminaire prépare à l'examen doctoral. On y examine les concepts, les théories et les méthodes propres à l'étude des populations telle qu'elle se fait dans la concentration « Populations et sociétés », à partir de la lecture et de la discussion dirigée d'articles et d'ouvrages fondamentaux. Le séminaire doit amener l'étudiant à élaborer une synthèse personnelle qu'il confrontera à celles des autres participants.

UN COURS AU CHOIX